

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

001/03/2026

EXERCICE 2026

Désignation d'un Président de séance
pour le vote du Compte Financier Unique 2025

Membres en exercice :	13
Présents :	08
Suf. Exprimés :	08
Votes Pour :	08
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme ROTH

Date de convocation : 19 Février 2026

Etaiet présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme ROTH (Titulaire) de Poisieux – M. DELILLE (Titulaire) de St Caprais – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaiet excusé(s) :

M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy.

Etaiet absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme BAUDAT (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

/

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'obligation faite au Comité Intercommunal de désigner un Président pour la séance relative au vote du Compte Financier Unique,

M. Gilles GONTHIER ayant fait acte de candidature,

Après en avoir délibéré,

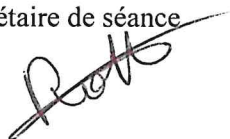
LE COMITE INTERCOMMUNAL

- élit M. Gilles GONTHIER comme Président de séance pour le vote ci-dessus mentionné.
- Mme LOZACH-SIRET quittera la salle pour le vote du Compte Financier Unique 2025

Saint Florent/Cher, le 4 Mars 2026

Au registre sont les signatures

S. ROTH
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

**Rendue exécutoire**

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,